

# Depuis le début de l'année, les Suissesses ont travaillé 51 jours gratuits

## INÉGALITÉ

Les femmes sont toujours moins payées que les hommes. L'écart des salaires est de 14,4%, ce qui voudrait dire plus d'un mois et demi de travail pour rien.

À travail égal, les femmes continuent de gagner moins que les hommes en Suisse. C'est comme si elles avaient travaillé gratuitement jusqu'au samedi 20 février, tandis que les hommes sont payés depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

La part discriminatoire des inégalités salariales - soit la part pour laquelle il n'y a pas de raisons - est de 14,4%, rap-

pelle Business & Professional Women Suisse (BPW Suisse). L'organisation se fonde sur les salaires médians dans le secteur privé.

Il n'y a aucune raison pour laquelle une femme devrait gagner moins qu'un homme pour le même travail et la même performance, souligne l'organisation. L'entrée en vigueur de la

loi sur l'égalité révisée le 1<sup>er</sup> juillet 2020 devrait permettre d'avancer dans ce dossier, car elle oblige les entreprises de 100 employés et plus à analyser les salaires versés sous l'angle de l'égalité.

Les syndicats proposent la plateforme [www.respect8-3.ch](http://www.respect8-3.ch). Elle permet de voir les entreprises qui ont déjà rempli leur

obligation légale comme celles qui le font volontairement.

### Léger mieux en douze ans

Cinquante ans après le droit de vote pour les femmes en Suisse, les choses continuent à progresser à un rythme d'escargot. Même si, en douze ans d'existence, ce jour de l'Equal Pay Day, lancé par BPW Suisse, a re-

culé du 15 mars au 20 février, remarque Travail Suisse.

Mais Travail Suisse reste inquiet en observant l'évolution de la part discriminatoire des différences salariales, soit cette part qui ne s'explique pas par des critères objectifs. Celle-ci avait augmenté selon les chiffres de 2016, passant de 39 à 43%. ATS

Contrôle qualité

Le *Matin* dimanche, 21.02.2021